

PEYRE *em* AUBRAC



le mag

Bulletin municipal d'information

JUIL
2023

N°
13



Malgré des éclaircies le contexte économique, social, politique reste tendu, notre nation doit faire face à de nombreuses difficultés, inflation, crise du logement, coût de l'énergie, des transports.

Notre commune continue néanmoins à investir, des travaux sont en cours avec des projets à venir sur nos six communes déléguées.

Dès ce printemps notre territoire a connu un afflux très important de randonneurs ou pèlerins, tant sur le saint Jacques de Compostelle que le saint Guilhem le Désert ou le Tour de l'Aubrac, un atout touristique essentiel confirmant notre vocation de terre d'accueil.

N'oublions pas le label « Villages-Etapes » très attractif pour nos commerçants ou artisans.

Une nouvelle zone d'activité, entrée sud, est en cours de réalisation avec l'implantation prévue de nouvelles entreprises.

Malgré les difficultés actuelles du monde agricole, les manifestations se déroulent à la grande halle, notamment le grand concours national de la race Aubrac en octobre prochain qui mettra en valeur la qualité du travail réalisé par nos éleveurs.

Une vie associative culturelle, sociale, sportive très active, mêlant convivialité et dynamisme au profit de nos concitoyens, mais aussi à toutes celles et tous ceux qui vivent en dehors de notre communauté.

La bonne nouvelle c'est l'installation au 1er avril prochain du médecin Natacha BRUN que nous accueillerons dans nos locaux situés à la maison de retraite. Originnaire de notre région Natacha a choisi notre commune pour la qualité de son accueil et avec son conjoint ont un projet de vie. La dernière rencontre avec le docteur MAL s'est révélée très positive.

Lors des vœux de ce début d'année, j'ai rendu hommage au docteur Claude FLEURY, je profite de cet édito pour renouveler à Claude tous nos remerciements pour son activité au service de sa patientèle au cours de ces quarante dernières années et lui souhaite une excellente et longue retraite.

Un message d'avenir, de construction, de valeurs humaines et sociales que je tiens à vous faire partager à travers ces quelques lignes.



Alain ASTRUC

Maire de Peyre en Aubrac

Mairie de Peyre en Aubrac - Route du Languedoc
48130 PEYRE-EN-AUBRAC - Tél. : 04 66 42 84 70
Directeur de la publication : Alain Astruc
Secrétaire de rédaction : Jean-Baptiste Boussagol
Maquette et conception graphique : Daniel Mantrand
Impression : AFLPH - Ste Colombe de Peyre

Vie municipale

Paroles d'Élus	4
Démarches administratives - Travaux	5
Plan d'adressage	6
Finances - Budget 2023	7-8
Travaux	9
Retour en images	10-11
Camping - Atelier plantation	12

Vie communautaire

Musée de Javols	13
Office du Tourisme	13

Vie scolaire

École publique d'Aumont	14-15
École privée d'Aumont	16-17
École Saint Sauveur	18
École Sainte Colombe	19

Vie associative

Comité des Fêtes	20-21
Foyer Rural de la Terre de Peyre	22-23
Chorale Terre de Peyre	24
Sté de chasse Ste Colombe	25
Club de Scrabble	25
Association des commerçants	26-27
Pétanque aumonaise	27
Aubrac Karaté Club	28
Team Gévaudan Vélo	29
Foyer Rural Saint Sauveur de Peyre	29
Tennis Club Peyre en Aubrac	30

Vie locale

Décoration de la commune	31
Fraternibus	32
Centre du Ventouzet	32
Bibliobus de la médiathèque départementale	33
Cyril Attrazic	34
Retour en images	34

Info diverses

Que contiennent nos ordures ménagères ?	35-36
Économisons l'eau	37
Etat civil	37
Débroussaillage	38
Infos pratiques	39

6

**Plan
d'adressage
de la
commune**



22

**Foyer Rural
de la Terre de
Peyre**



31

**Décoration de
la commune**



33

**Bibliobus de la
médiathèque
du
département**



Paroles d'Élus

Un point habituel dans ce nouveau numéro du mag sur l'actualité de notre commune déléguée pour ce premier semestre 2023.

Notre nouvelle Agence Postale communale ouverte en janvier dans des locaux rénovés vient, depuis le début du mois de juin, d'élargir ses heures d'ouverture au mercredi de 8h15 à 9h45. Cela nous permet désormais d'avoir une ouverture quotidienne sans interruption du lundi au vendredi. Le relais de la Médiathèque annoncé est désormais opérationnel. Sophie Rieutort, Conseillère Municipale, est la référente de ce relais. Si l'ouverture de la Mairie a lieu le mercredi de 10 h à 12 h il sera possible très prochainement d'effectuer également certaines démarches administratives dans notre Agence Postale Communale. Le maintien de la proximité est essentiel.



En matière de travaux concernant la voirie notre commune déléguée bénéficie cette année du programme que nous avons tous les deux ans. Les élus de la commune déléguée ont fait le choix de prioriser la voie communale du Démenty très fréquentée. Pour nos chemins celui du Prat à Peyreviole et celui longeant l'A75 près de Couffinet feront l'objet de travaux. Nous avons aussi équipé notre salle des fêtes du Wifi disponible gratuitement avec un accès très facile. Enfin les restrictions d'usage de l'eau pour les hameaux de Chapchinies et Combechave ont été levées par l'ARS.

La vie associative est très importante. Nous remercions nos trois associations qui font preuve toujours de beaucoup de dynamisme. Le Foyer Rural avec l'organisation des après-midi seniors, les premières soirées jeux et un loto gourmand sans oublier le club gym. La société de chasse a organisé à nouveau une belle soirée festive le 17 juin et ses bénévoles contribuent au bon fonctionnement de nos lagunes avec le maintien des canards dont beaucoup ont été décimés en janvier par un prédateur. La Société du Sou reste aussi très active pour soutenir notre école.

Nous vous souhaitons un bon été qui sera sans doute déjà bien entamé lorsque vous lirez ces lignes. À très bientôt.

Michel GUIRAL, Maire Délégué de St Sauveur de Peyre

Horaires d'extinction de l'éclairage public sur St Sauveur et Aubigeyre

Pour information, les horaires d'extinction de l'éclairage public changent en fonction de la saison. Ainsi, du 1er mai au 1er octobre, l'éclairage public s'éteint à 1h du matin. Du 1er octobre au 1er mai, l'extinction a lieu entre 23h et 5h du matin.



Cérémonie du 8 mai à Saint Sauveur de Peyre

Démarches administratives

Travaux dans la maison : Quelles autorisations pour quels travaux ?

DP : Déclaration préalable de travaux

PC : Permis de construire

CONSTRUCTIONS NOUVELLES :

Exemple : Garage, abri de jardin, poulailler, cabanon, extension à l'habitation, véranda, terrasse couverte...

Moins de 5m² : Aucune

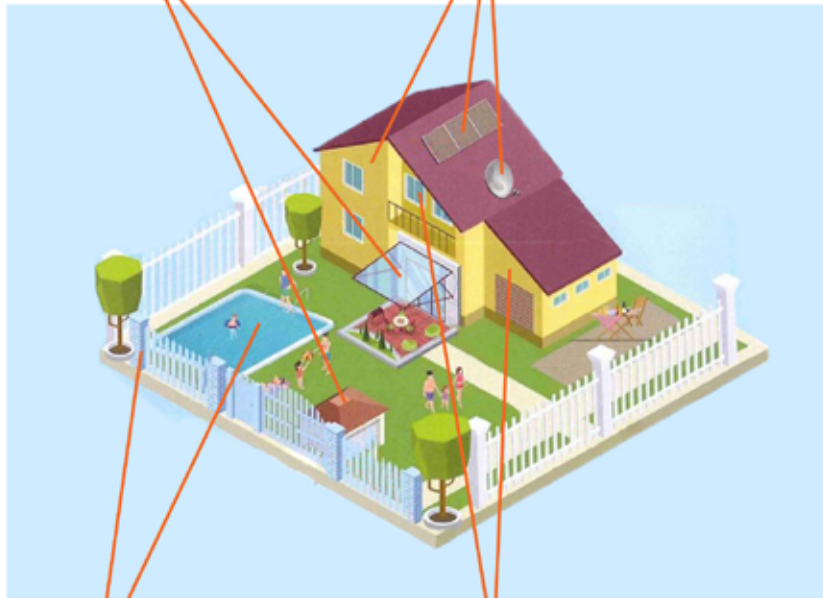
Entre 5m² et 20m² : DP

Plus de 20 m² : PC

TRAVAUX SUR CONSTRUCTION EXISTANTE :

Exemple : Façade, isolation extérieure, panneau photovoltaïque, conduit cheminée, changement des menuiseries, réfection toiture, velux...

DP



AU JARDIN :

Mur et muret, clôture : Aucune obligation si moins de 2m de hauteur, DP si site patrimonial remarquable.

Piscine :

Moins de 10 m² -> Aucune

Entre 10 m² et 100 m² -> DP obligatoire

Plus de 100 m² -> PC obligatoire

Attention si couverte ou hors sol, la hauteur entre en jeu = se renseigner

CHANGEMENT DE DESTINATION :

Exemple : Aménagement des combles, transformation d'un garage ou d'une grange en habitation.

Moins de 20 m² : DP obligatoire

Plus de 20 m² ou modification d'une structure porteuse ou d'une façade : PC obligatoire

Dans quels cas consulter un architecte ?

Le recours à un architecte est obligatoire pour une construction neuve d'une superficie supérieure à 150 m² ou pour des travaux d'extension d'une superficie supérieure à 20 m² avec une superficie totale avec le bâti existant supérieure à 150 m².

Pour un bâtiment agricole, le recours à un architecte est obligatoire pour une construction d'une superficie supérieure à 800 m².

Peyre en Aubrac se dote d'un plan d'adressage

La commune a sollicité une prestation de La Poste pour l'aider à se doter d'un plan d'adressage.

Historique

Le Décret du 4 février 1805 fixe le système de numérotation de la ville de Paris. L'Ordonnance Royale du 23 avril 1823 rend applicables les dispositions du Décret aux autres communes. L'apposition d'une numérotation sur les immeubles est obligatoire dès qu'elle est décidée par le Maire, le propriétaire ne peut s'y opposer. (Toujours en vigueur.)

L'adresse est un bien public

Elle permet d'être localisé avec précision. Les enjeux relatifs à l'adressage de nos rues de nos villages sont nombreux : permettre l'intervention rapide des services d'urgence, garantir l'acheminement des courriers et des colis, optimiser la collecte des déchets ou le recouvrement de l'impôt, assurer la navigation GPS et tout récemment l'arrivée de la fibre optique. Ces services sont indispensables à une bonne qualité de vie et à l'attractivité de nos territoires.

L'adressage obligatoire pour toutes les communes

Jusqu'ici imposé aux seules communes de plus de 2 000 habitants, l'adressage devient désormais obligatoire pour toutes les communes (art. 169 de la LOI 3DS). Le conseil municipal doit procéder à la dénomination des voies, des voies privées ouvertes à la circulation et des lieux-dits. Le numérotage des maisons est dorénavant exécuté par arrêté du maire. Ces données seront versées dans une « base adresse locale » (BAL) qui viendra alimenter la « Base Adresse Nationale ». <https://adresse.data.gouv.fr/base-adresse-nationale/48009>

Des groupes de travail

Plusieurs personnes du conseil municipal se sont réunies en petit groupe, par commune déléguée, pour travailler sur la dénomination et le numérotage des voies, la priorité étant de conserver au maximum l'existant. Toutefois,

afin d'obtenir une numérotation harmonieuse et cohérente pour l'avenir, il a été nécessaire de renuméroter certaines voies à Aumont-Aubrac.

Deux types de numérotation

La numérotation continue : Une suite de numéros croissants de 1 en 1. Les numéros pairs d'un coté les impairs de l'autre. La numérotation continue avait été utilisée dans certain centre bourg et lotissement de nos communes. La numérotation métrique : Utiliser en priorité elle est évolutive et informative. Les numéros attribués représentent la distance en mètres séparant le début de la voie et le point adresse. Cette numérotation permet d'insérer de nouveaux numéros sans modifier la numérotation existante.

Ce plan d'adressage est maintenant terminé

Il contient 2143 numéros, 300 voies et 148 lieux-dits. Un courrier a été envoyé aux habitants de Peyre-en-Aubrac pour les informer de leur nouvelle adresse certifiée ainsi qu'une notice explicative. Il faut utiliser <https://www.service-public.fr/> pour déclarer vos nouvelles coordonnées, simultanément auprès de plusieurs services de l'administration et certains organismes privés. France Services est également à votre disposition tous les vendredis à la Mairie d'Aumont-Aubrac de 9h00 à 12h00. Il est conseillé de prendre rendez-vous au 04 66 45 31 40. En cas de difficultés, des permanences dédiées à ces démarches seront proposées par France Services située au RDC de la Mairie d'Aumont-Aubrac après prise de rendez-vous obligatoire au 04 66 45 31 40.

adresse.data.gouv.fr
Le site national de l'adresse

2143 numéros de lieux-dits

Peyre-en-Aubrac - 48009

Aligner Département Code Postal Appellation
Chargé de l'alignement 48009 48009

100% des adresses sont certifiées par la commune
209 voies approuvées
148 lieux-dits approuvés
2143 numéros approuvés

data.gouv.fr service-public.fr

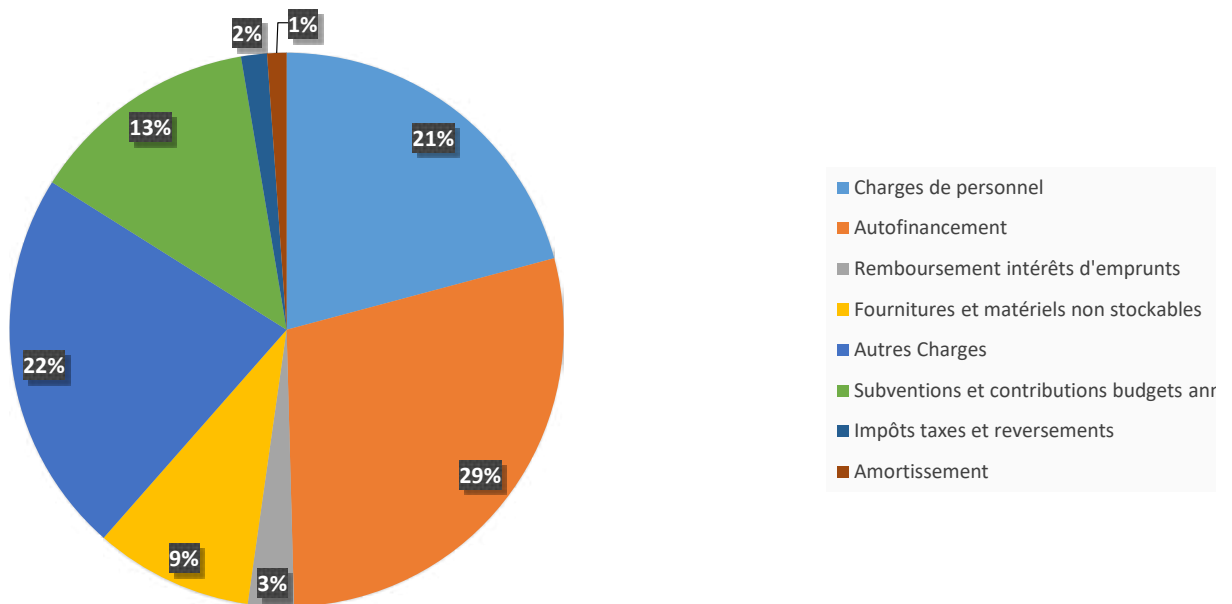
Finances

Le budget 2023 en bref

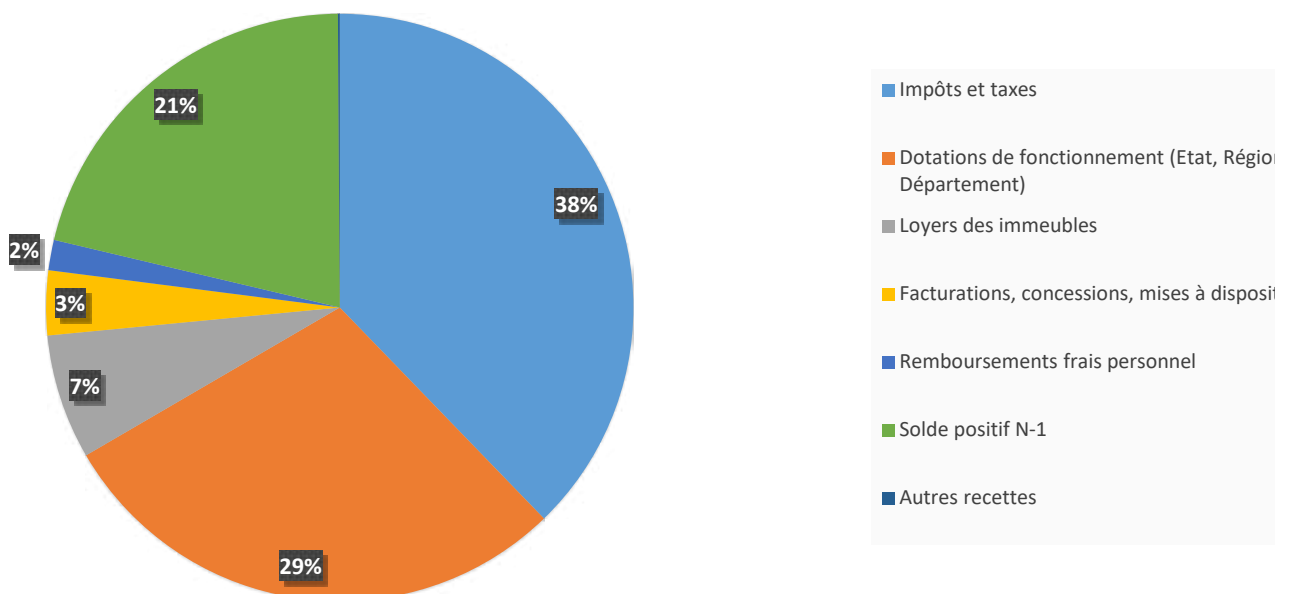
Le budget primitif 2023 et ses budgets annexes (budget de l'eau et de l'assainissement, budgets des lotissements et budgets du CCAS) ont été votés le 6 avril 2023 par le conseil municipal pour l'année 2023. En quelques graphiques, vous trouverez ci-dessous une présentation des proportions du budget principal 2023 de Peyre en Aubrac.

FONCTIONNEMENT : 4 524 769 €

Dépenses de fonctionnement

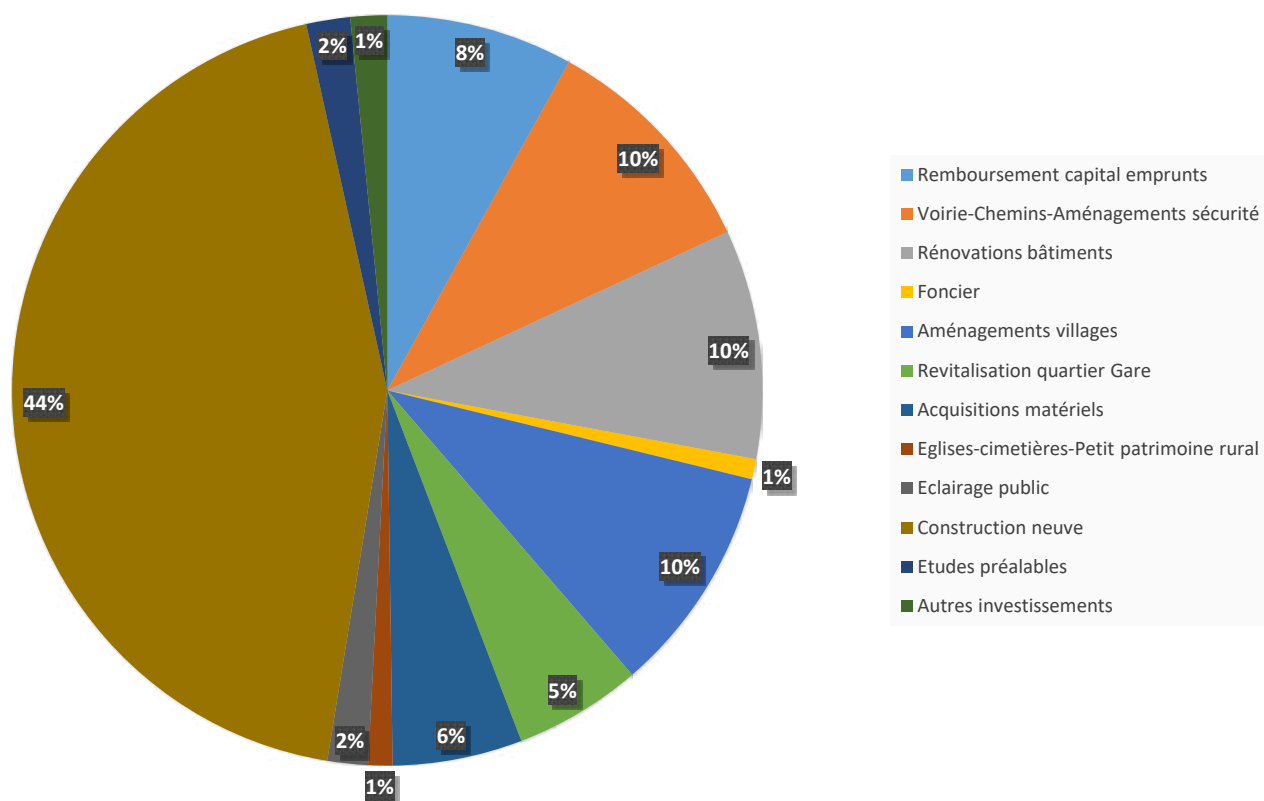


Recettes de fonctionnement

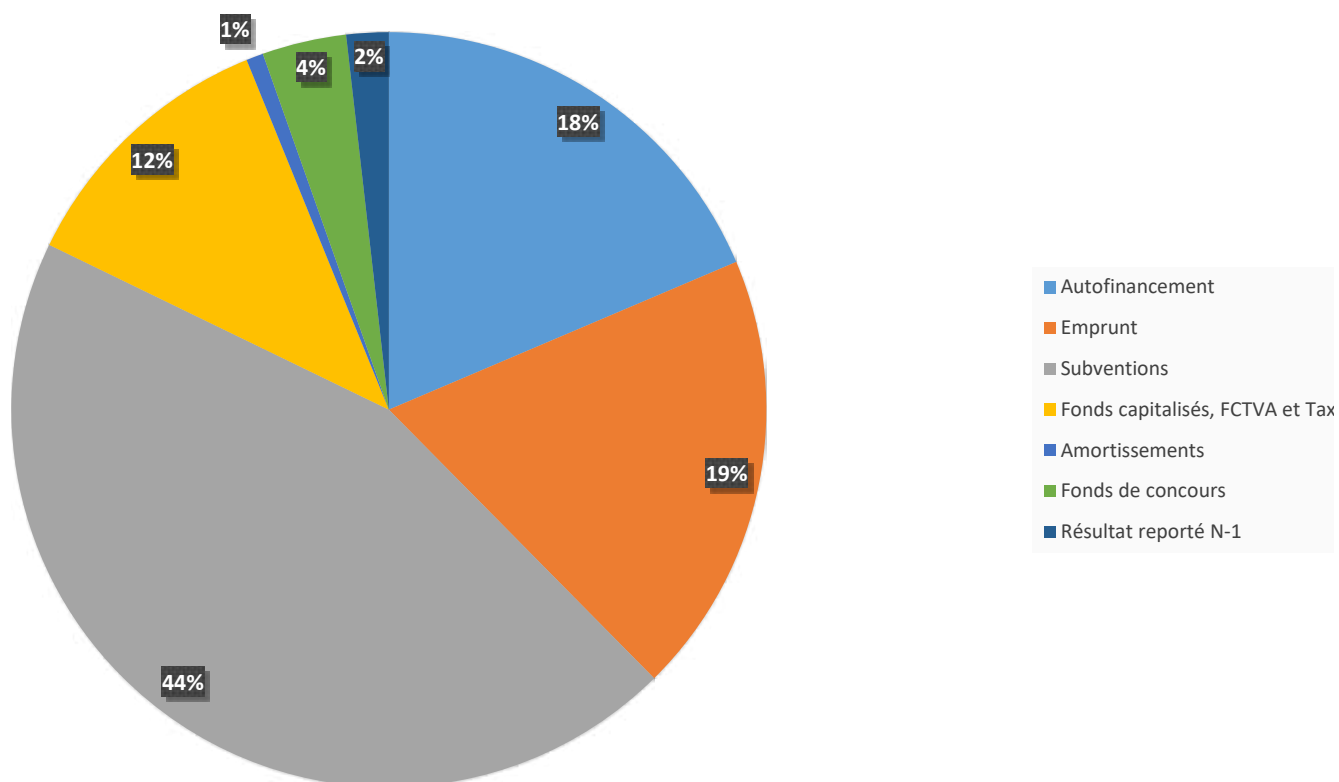


INVESTISSEMENT : 6 989 458 €

Dépenses Investissement



Recettes Investissement



Travaux

- **Travaux entrée sud Aumont**
La reprise de la chaussée ainsi que le marquage au sol ont été effectués. La réception des travaux a été faite.
- **Renaissance ancienne école du Fau**
Le cabinet de maîtrise d'œuvre a été retenu. Le bâtiment doit à terme accueillir un espace associatif, des logements et des petits lieux de travail.
- **Aire de détente au Fau de Peyre**
Un espace a été créé avec un terrain de pétanque et des tables de pique-nique.
- **Route Départementale – Traversée de Javols**
Suite aux travaux du conseil départemental sur la chaussée, le marquage au sol doit être réalisé prochainement par la commune.
- **Aménagement village de Grandviala**
Les travaux sur le réseau d'adduction d'eau potable vont être réalisés prochainement. Le réseau sera ainsi raccordé au réservoir de Lasbros. Les études pour l'aménagement du village sont en cours.
- **Programme de rénovation des chemins**
Ce programme concerne la réfection des chemins ruraux de la commune pour un montant de 60 000 € HT.
- **PATA (réfection voirie)**
Programme renouvelé en 2023 pour un montant de 60 000 € HT via un accord cadre à bon de commande attribué à l'entreprise SOMATRA pour 4 ans.
- **Programme voirie**
Cette année sont concernées les communes déléguées d'Aumont-Aubrac, du Fau de Peyre et de Saint Sauveur de Peyre pour 180 000 € HT.
- **Enfouissement des réseaux secs au Chambon**
Commune du Fau de Peyre. Ce programme est réalisé avec le SDEE de la Lozère.
- **Panneau lumineux Aumont-Aubrac**
Un nouveau panneau à LED polychrome connecté a été posé.
- **École de Sainte Colombe de Peyre**
Des travaux de rafraîchissement sont prévus cet été : rénovation des sols et d'une partie des peintures.
- **Terrain sportif couvert à Aumont-Aubrac**
La structure comprendra un espace boulodrome couvert – tir à l'arc ainsi qu'un court de tennis et des espaces de convivialité. Ce projet s'inscrit dans une démarche écoresponsable ; des panneaux solaires seront installés sur la toiture qui permettront d'alimenter les bâtiments communaux dans un rayon de 2 kilomètres.
- **Schéma directeur pour le réseau AEP**
En cours d'étude. Il permettra d'établir une stratégie pluriannuelle d'investissement et une optimisation de la gestion du réseau d'eau.
- **Village de Tiracols**
La consultation pour la maîtrise d'œuvre va avoir lieu pour l'aménagement du village et la création du réseau d'assainissement.

Zoom sur... La revitalisation du quartier de la gare d'Aumont

La requalification de cet espace urbain est en cours d'étude de faisabilité. Lauréat du Plan de Relance en 2021 au titre du Recyclage des Fiches, la redéfinition de ce quartier, qui est actuellement en déshérence, se poursuit. Véritable porte d'Entrée de la commune, l'orientation choisie pour cet aménagement comprend un Office du Tourisme, des logements sociaux et un pôle d'échanges multi-modal rural qui sécurisera les mobilités qu'il s'agisse d'autocars, de véhicules de trans-bagages, de covoiturage, de liaison SNCF mais aussi des cyclistes et piétons.

C'est dans ce cadre qu'un nouveau commerce, « Re'Peyre », qui fait partie du projet de revitalisation de cette zone, va ouvrir ses portes cet été. Lauréat du programme 1001 gares, de SNCF Gare et Connexion, cet établissement proposera la vente de produits locaux.





Réfection mur à Fontanes



Levée des restrictions d'usage de l'eau à Chapchiniès et Combechave



Visite tunnel de l'Estoura



Réfection pont à proximité de Couffinet



Permanence France Services à Aumont



Travaux à proximité de Couffinet



Aire de détente au Fau de Peyre



Réfection traversée Javols



Marquage au sol entrée sud Aumont



Aire de détente au Fau de Peyre



Fin des travaux aux Salhens



Nouveau panneau lumineux à Aumont-Aubrac

Camping municipal

Cette année, le camping municipal a ouvert ses portes au mois de mai.

Il propose un service de vélos mis à la disposition des campeurs en partenariat avec Gévaudan Vélo. Cela permet de faciliter l'accès des vacanciers au centre-ville.

Un service de boulangerie a également vu le jour qui propose pains, viennoiseries... Il est nécessaire de passer commande la veille au soir au 04 66 42 82 74 - avant 19h - pour être livré le lendemain matin. La livraison a lieu à 7 h en semaine et à 8 h le week-end pendant les 2 mois d'été.

Un accès au Wi-Fi gratuit est également disponible ainsi qu'un dépôt de livres mis en place par la bibliothèque d'Aumont-Aubrac.

Tous ces services visent à offrir le meilleur accueil possible à un public toujours plus curieux de découvrir notre magnifique territoire.



Réservations

» **Juin/Septembre** : Permanence de 15h à 19h au 06 86 68 84 16

» **Juillet/Août** : Permanence de 8h30 à 12h et de 16h à 20h au 06 86 68 84 16

Vous pouvez également contacter l'équipe du camping par mail : campingaumont@peyreinaubrac.fr

Atelier plantation à Aumont-Aubrac

Vendredi 5 mai, la commune a organisé son 1er atelier de plantation participatif sur le foirail d'Aumont-Aubrac.

Inscrit dans la démarche de la Trame Verte et Bleue, ce projet a pour ambition de re-végétaliser le centre-bourg afin de le rendre plus attractif pour les habitants tout en redonnant de la place à la nature dans ce milieu urbanisé.

Mené conjointement par le CAUE de Lozère, une élue de Peyre-en-Aubrac et soutenu par le REEL 48, ce projet a réuni une douzaine de personnes. Plus de 40 plantes et bulbes, achetés ou donnés par les volontaires, ont été plantés le long d'un pied de mur où le goudron avait été préalablement découpé. Le choix s'est porté en priorité sur des espèces rustiques, vivaces, locales et favorisant la biodiversité, afin que ce massif puisse s'épanouir librement avec peu d'arrosage et peu d'entretien. Plantation, paillage et arrosage ont occupé la petite matinée durant laquelle participants et badauds ont pu aussi profiter des conseils du paysagiste du CAUE.

En plus de cette action au résultat immédiat, des graines ont été semées le long des pieds de murs de la ruelle de la Violle. Elles s'épanouiront en plus des plantes spontanées (comme les pissenlits) et permettront d'égayer cette petite ruelle.

Souhaitons que ce projet pilote, mené par la commune, puisse être renouvelé et multiplié sur le territoire et que les habitants prennent part à cette démarche.



Musée de Javols

Un été chez les gabales

Le musée a de nouveaux horaires : du lundi au dimanche 10h-12h / 14h-18h30 (sauf dimanche matin).

Que faire au musée et sur le site archéologique ?

- » L'exposition permanente sur la vie quotidienne des Gabales
- » L'exposition temporaire « Les Gabales à la rencontre de la Nature »
- » L'exposition photographique « Mundari, voyage au cœur des camps de bétail du Soudan du Sud » avec Phot'Aubrac
- » Le Cluedo – Qui a tué le dernier Gabale ? - et autres jeux d'enquêtes
- » Le circuit archéologique
- » Les visites en réalité virtuelle d'Anderitum (sur réservation)

Enfants, adultes, en groupe ou individuel, nous vous attendons au musée pour vous faire découvrir l'histoire de ce lieu antique !

À vos agendas !

- » **28-29 Juillet** : Atelier Cyanotypes avec Béatrice Begon
- » **Du 4 au 6 août** : Week-end Gabale ! Partez à la découverte des traces de l'homme et des animaux dans le paysage d'aujourd'hui avec Archéologie Paysage et Un Rêve de Balbu puis profitez d'un stand d'animation sur la médecine romaine animé par Memini. Pour les enfants, ateliers mobile vitrail et moulage d'empreintes animales !
- » **Du 6 au 12 août (après-midi)** : Olympiade de Latroncules ! En compagnie de Mistral Gagnant, venez fabriquer et découvrir la stratégie de ce jeu antique !

archeologie-javols.fr



Office du Tourisme

ANIMATIONS ESTIVALES DE L'OFFICE DE TOURISME

de 5 à 10€

Sorties astronomie
AVEC CLAUDE SECOURJON
NASBINALS : 18 & 26 JUILLET | 18, 15 & 22 AOÛT
AUMONT-AUBRAC : 15, 17, 24 & 31 JUILLET | 7 & 21 AOÛT
FOURNELS : 15 & 20 JUILLET | 15 & 17 AOÛT

de 3 à 6€

Visites de fermes
CHARRÈRE - LES CABRIS DU BES : 10 JUILLET & 10 AOÛT
IMMOZING - GACC BIREMOND : 17 JUILLET & 17 AOÛT

de 7 à 15€

Pêche à l'écrevisse
AVEC ALEXANDRE BURTON
RHEDES : 14, 21 & 28 JUILLET
% : 11, 18 & 25 AOÛT | 18 SEPTEMBRE

de 7 à 15€

L'été du bien-être
NASBINALS
DU LUNDI AU VENDREDI
DU 10 JUILLET AU 25 AOÛT

de 7 à 15€

Balades crépusculaires
AVEC ALEXANDRE BURTON
AUMONT-AUBRAC : 11 JUILLET | 18 & 29 AOÛT
FOURNELS : 19 JUILLET | 18 AOÛT
JAVOLS : 18 & 22 AOÛT

10€

Sorties VTT accompagnées
AVEC JEAN-PAUL VÉLO
ST-BAUVEUR-DE-PEYRE
3 MAI & 10 JUILLET
2, 9 & 16 AOÛT

10€

Sorties botaniques
AVEC LOZHERBES
NASBINALS : 18 JUILLET | 10 AOÛT
FOURNELS : 19 JUILLET | 18 & 25 AOÛT
ST-BAUVEUR : 18 & 27 JUILLET | 18, 17 & 24 AOÛT

INFOS ET INSCRIPTIONS À L'OFFICE DE TOURISME
AUMONT-AUBRAC : 04 68 42 88 70 | FOURNELS : 04 68 45 31 42 | NASBINALS : 04 68 32 55 73

Navettes Touristiques

Tous les lundis, mercredis et vendredis
Du 10 juillet au 1er septembre

LIGNE 290 / 291 Tous les lundis, mercredis et vendredis, du 08/07 au 01/09

Mende Chapitre - Mende Foirail - Marvejols - Saint Léger de Peyre - Le Buisson - Aumont-Aubrac - Malbouzon - Nasbinals

MARVEJOLS - STATION DU FER À CHEVAL		STATION DU FER À CHEVAL - MARVEJOLS	
MATIN		MATIN	
MARVEJOLS	10h	FER À CHEVAL	11h
PARC DES LOUPS	10h10	NASBINALS	11h20
LAC DU MOULINET	10h20	MALBOUZON	11h32
AUMONT-AUBRAC	10h27	AUMONT-AUBRAC	11h44
MALBOUZON	10h40	LAC DU MOULINET	11h55
NASBINALS	10h55	PARC DES LOUPS	12h05
FER À CHEVAL	11h	MARVEJOLS	12h15
APRÈS-MIDI		APRÈS-MIDI	
MARVEJOLS	13h	FER À CHEVAL	15h
PARC DES LOUPS	13h10	NASBINALS	15h05
LAC DU MOULINET	13h19	MALBOUZON	15h17
AUMONT-AUBRAC	13h32	AUMONT-AUBRAC	15h25
MALBOUZON	13h45	LAC DU MOULINET	15h38
NASBINALS	14h	PARC DES LOUPS	15h48
FER À CHEVAL	14h05	MARVEJOLS	15h58
MARVEJOLS	16h18	FER À CHEVAL	17h40
PARC DES LOUPS	16h29	NASBINALS	17h45
LAC DU MOULINET	16h38	MALBOUZON	17h57
AUMONT-AUBRAC	16h45	AUMONT-AUBRAC	18h05
MALBOUZON	16h58	LAC DU MOULINET	18h17
NASBINALS	17h13	PARC DES LOUPS	18h27
FER À CHEVAL	17h18	MARVEJOLS	18h40

École publique Jean Augustin Dalle

Spectacle de fin d'année

Le projet sur les arbres, la forêt, les saisons et la chouette auquel tous les élèves de l'école ont participé au cours de l'année a été clôturé vendredi 23 juin à la maison de la Terre de Peyre.

Les élèves nous ont présenté un magnifique spectacle qui retrace le travail et l'implication de chacun tout au long de l'année scolaire.

Danses et chants se sont succédés avec de jolis décors et de nombreux costumes.

La société du sou a offert aux CM2 partant en 6ème une clé USB et un livre de l'odyssée leur a été remis de la part du ministère de l'éducation nationale.

L'équipe enseignante et les élèves remercient chaleureusement André, les ATSEM (Magalie et Marlène) et les AESH (Anne, Sabrina et Angéline) pour leur investissement.

Ils remercient également tous les parents et grands-parents qui ont aidé à la confection des décors et costumes ainsi que les membres de la société du sou pour leur soutien. Tout cela a permis de réussir cet événement.

Après le spectacle, la société C'Chouette a proposé différentes activités pour les petits et les grands, le public a partagé un apéritif convivial, offert par la société du sou, puis il a dégusté la bonne paëlla cuisinée par Alain Lorente.



Sortie au Vallon du Villaret

Mardi 6 juin 2023, les élèves du CP au CM2 de l'école publique J.A. Dalle ont passé la journée au Vallon du Villaret.

Tout au long de la journée, ils ont marché à la rencontre d'activités ludiques, artistiques, culturelles et aventureuses. Marcher dans des filets au-dessus de l'eau, faire de la musique avec des billes, courir, sauter, lancer, glisser, tenter de faire décoller un avion, se déplacer dans le noir, découvrir des œuvres d'art, jouer avec l'eau...

Une belle journée dans la forêt à l'abri des arbres et toujours guidés par notre chouette pour clôturer le projet annuel sur la biodiversité nocturne en forêt.



Totem Chouette

Après une année entière de travail autour du thème de la biodiversité nocturne en forêt et de la protection de la nature, l'école publique J.A. Dalle a inauguré son majestueux totem chouette né d'une histoire créée par les élèves de cycle 2 mais aussi du travail conjoint de l'argile grâce à Christelle Le Nénaon, artiste intervenante au CCL de St Chély, du bois, magnifiquement sculpté par Guy Giral et du fer, installé par l'entreprise de ferronnerie Bessières de la Chaze.

L'équipe enseignante remercie ces personnes sans qui ce totem n'aurait pas pu voir le jour, sans oublier les employés communaux du village, les intervenants mandatés par le Parc Naturel Régional dans le cadre de « l'école du Parc » ainsi qu'à travers les Contrats Education à l'Environnement Lozère (CD48) (Alexandre Burtin pour la partie EDD et Clara Madec pour la partie EAC).

Les enfants ont pu expliquer à tous comment ils ont travaillé la terre pour en faire des somptueuses plumes colorées ou naturelles.

Ce projet a pu voir le jour grâce à différents financements comme la participation de la société du sou, du CEEL, de Adage, de l'école faisons la ensemble.

Monsieur le Maire a remercié chaleureusement les élèves, l'équipe pédagogique ainsi que les différents intervenants. Par la suite, il a convié toute la population présente à partager le verre de l'amitié.



Rondin parc

Pour leur sortie de fin d'année, les deux classes de maternelle sont allées passer une journée à Rondin parc sur les bords du lac de Naussac.

Les élèves ont bénéficié de plusieurs ateliers :

- Une sortie nature dans la forêt où, accompagnés d'un animateur naturaliste, ils ont pu découvrir les trésors de la nature : les traces des chevreuils, les bruits des oiseaux, les bois d'un cerf, un nid d'oiseau... mais aussi les déchets qui polluent la nature.
- Une chasse au trésor à travers bois où il a fallu chercher le voleur du livre sacré des animaux de la forêt magique. Grâce à différents indices cachés dans la forêt et à une histoire contée sur une tablette les enfants ont pu trouver le coupable (le renard) et rendre le livre sacré aux animaux.
- Un espace lutin où les enfants ont pu évoluer librement sur des ponts de singes, des filets, des tunnels, des toboggans....
- Les plus grands ont pu également faire du trampoline.

Cette journée fut riche en découverte et en émotions !



École de La Présentation

Les élèves de maternelle et de GS CP en voyage scolaire

En fin d'année scolaire, les élèves des classes de maternelles et GS/CP sont partis en voyage scolaire. Les enfants ont rejoint le plateau du Larzac, avec une matinée en train pour voir de magnifiques paysages. Les enfants ont beaucoup apprécié ce moment où ils ont pu passer sous des tunnels et découvrir ce moyen de transport peu utilisé de nos jours.

Après un bon pique-nique, ils sont allés visiter le reptilarium à St Eulalie de Cernon.

Ce fut une après-midi riche en découvertes où les élèves ont touché, porté et assisté au nourrissage de serpents, caméléons et tortues. Des élèves ravis avec des souvenirs plein la tête sont revenus sur l'école. C'est l'association des parents d'élèves qui a financé intégralement ce voyage. Un grand merci à l'équipe pédagogique et aux accompagnatrices.



Intervention de l'ONAC à l'école la Présentation

Les élèves de CM de l'école privée ont eu le plaisir d'accueillir le président de l'ONAC Mr David Davatchi qui a approfondi avec eux l'histoire du soldat inconnu.

Cette année, les CE-CM sont partis en voyage scolaire à Paris du 26 au 30 juin. Parmi les différentes visites, les élèves ont assisté au ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'arc de triomphe le mardi 27 juin.

En complément du travail mené sur la guerre de 14-18 par les élèves en classe, Mr Davatchi est venu leur expliquer comment a été choisi le soldat

inconnu et l'impact international induit par cette symbolique initiée par la France.

Inaugurée le 11 novembre 1923, le centenaire de la flamme sera célébrée en cette fin d'année. A cette occasion, lors du ravivage quotidien du 27 juin, un lampion a été remis aux élèves, rapatrié en Lozère et permettra à nos élèves de raviver la flamme du monument aux morts départemental situé à Mende le 11 novembre 2023.

Merci à Mr Davatchi d'avoir pris le temps d'expliquer, d'avoir répondu aux différentes questions des élèves et de contribuer aux devoirs de mémoire. Il renouvelle sa visite dans notre école le lundi 12 juin pour parler de la citoyenneté avec le 14 juillet !

Un incroyable voyage à Paris

Les enfants de CE et de CM sont partis en voyage scolaire à Paris pendant 5 jours pour visiter les sites les plus remarquables de la ville lumière. Durant cette aventure, les élèves ont eu l'occasion de découvrir les merveilles de notre capitale, enrichissant ainsi leurs connaissances et créant des souvenirs durables. Parmi les monuments emblématiques, ils ont découvert la Tour Eiffel où ils ont pu admirer la vue panoramique sur la ville. Ils ont également visité d'autres monuments tels que l'Arc de Triomphe, le muséum national d'Histoire naturelle. Ils ont également visité le château de Versailles, le célèbre musée

Grévin, sans oublier le prestigieux stade de France. Chacun de ces sites a suscité l'émerveillement des élèves. Les élèves ont eu la chance également de plonger dans la culture parisienne en arpentant les rues pittoresques de Montmartre. Une croisière sur la Seine en bateau mouche leur a offert une perspective unique de la ville.

Ce voyage scolaire à Paris restera gravé dans la mémoire des élèves. Ils ont non seulement découvert les trésors culturels de la ville, mais cela a également renforcé leurs liens d'amitié et leur ouverture d'esprit. Il s'agit d'une belle immersion culturelle rendue possible grâce au dynamisme des enseignants, Anne Sophie et Clément et à la directrice Stéphanie Rascoussier ainsi qu'à l'Apel qui a financé une grande partie du voyage.



Journée neige pour tous les élèves de l'école la Présentation

Cet hiver, les élèves de l'école privée sont allés à la station de ski de Brameloup pour réaliser différentes activités : ski alpin pour les élèves de CM, ski de fond pour les élèves de CE, raquette pour les élèves de CP, luge pour les élèves de maternelle.

C'est dans une ambiance détendue et conviviale que les enfants ont pu s'initier et se perfectionner en toute confiance au ski alpin et au ski de fond grâce à la présence de 2 moniteurs diplômés d'état. De nombreux parents étaient également présents pour « encadrer » cette journée sportive.

Ce fut un moment partagé qui donne du sens aux apprentissages et qui valorise les acquis des enfants. Cette sortie a été financée entièrement par l'association des parents d'élèves et l'UGSEL Lozère a pris à sa charge le transport des élèves.



École publique Hélène Cordesse - St Sauveur de Peyre

L'école de Saint Sauveur au secours des pollinisateurs

Avec Alexandre Burtin (intervenant CEEL), les élèves ont décidé de planter des arbustes mellifères et des fleurs pour attirer de nombreux insectes dont les pollinisateurs (abeilles, bourdons, papillons....) En effet, grâce au travail de tous ces petits insectes, les plantes, fleurs et fruits peuvent se reproduire et nous nourrir.

La classe des grands a travaillé sur la haie et l'importance qu'elle a pour préserver la biodiversité en y abritant notamment une espèce menacée : la pie grièche. Les enfants ont également écrit un conte avec l'aide de Clara Madec, conteuse (en partenariat avec le PNR de l'Aubrac). Les 2 classes ont travaillé en commun pour créer des affiches de prévention sur la préservation de certaines espèces comme la pie grièche et les abeilles. Le public peut venir découvrir toutes ces affiches de prévention sur le grillage de l'école ainsi que le conte « Patricia Palomino, petite pie grièche en danger ».

Pour compléter ce beau projet, l'école est allée visiter Micropolis, la cité des insectes. Les élèves ont pu réinvestir leurs connaissances et les renforcer grâce à une visite guidée, des ateliers sur les abeilles et les fourmis.



École publique Léon Dalle - Sainte Colombe de Peyre

Voilà encore une belle année qui se termine à l'école de Sainte Colombe.

Cette année, les élèves sont partis à la découverte de différents types d'arts : architecture, cinéma, musique, peinture, sculpture...

Ces derniers mois ont été particulièrement riches en apprentissages avec d'abord la venue de Fanny Viernes, artiste plasticienne, venue en résidence à l'école pour une semaine. À travers divers ateliers, Fanny a initié les enfants aux techniques de la sérigraphie et du dégradé. Les élèves ont réalisé une fresque qui donnera du relief à la cour de récréation. Grands et petits étaient ravis de cette semaine d'immersion artistique et remercient vivement Fanny.

Puis les élèves ont pu faire la rencontre d'un

auteur de BD, Marc Lizano, qui est venu faire découvrir aux élèves son métier et leur a appris à dessiner des personnages. Tous étaient très fiers de pouvoir réaliser une planche de BD grâce aux conseils de l'auteur.

Enfin, les enfants se sont rendus à Montpellier le mardi 13 juin pour visiter l'opéra Comédie. Après avoir visité les loges et la scène, deux musiciens leur ont offert un spectacle burlesque.

Le 30 juin, les élèves sont montés à leur tour sur scène pour présenter un mini opéra aux parents d'élèves préparé avec l'intervenante de l'école de musique, Nadia Besson. Ils ont également exposé les œuvres réalisées tout au long de l'année lors de la journée portes ouvertes organisée par l'APE le 1er Juillet.



Comité des Fêtes Aumonais

Depuis la parution du dernier Mag en Janvier 2023, le Comité des Fêtes Aumonais a réalisé plusieurs animations et a tenu son Assemblée Générale annuelle.

31 décembre : Réveillon de la Saint Sylvestre à la Maison de Terre de Peyre

Les convives qui avaient rempli cette salle magnifiquement décorée ont participé à cette soirée qui était animée par l'orchestre « Tonus Musette ». Les membres du Comité ont souhaité leurs meilleurs vœux dès minuit à tous.



3 Février : Assemblée Générale annuelle

Écoute des doléances concernant les Marchés Nocturnes, Présentation du bilan moral et financier, appel pour accueillir de nouveaux membres bénévoles actifs, renouvellement du bureau, détail du programme des festivités de l'année 2023.



Samedi 18 février Potée Auvergnate à la Maison Terre de Peyre

Merci aux bénévoles spontanés qui ont épaulé les membres du Comité pour le service de ce repas qui était cuisiné par Vincent Bousuge. Animation Claude Arnal. Soirée très conviviale.

Pour contacter le comité des fêtes aumonais, une seule adresse :
cdf.aumonais48@gmail.com



Samedi 8 avril : Chasse aux œufs

Après un parcours de 2 km environ pour rejoindre le quartier des « Près Hauts » route de Javols, une agréable après-midi s'est déroulée. Les nombreux enfants ont tout d'abord profité d'une bonne récolte d'œufs en chocolat qui avaient été cachés tout au long du chemin et dans les fourrés. Ensuite, ils ont participé aux différents jeux mis à leur disposition.

Pour terminer un petit goûter était également offert par le Comité. Les petits mais aussi les grands ont passé un très bon après-midi.

Dimanche 7 Mai : Vide Grenier et Marché Artisanal à la Grande Halle

Belle fréquentation par le public, de nombreux stands étaient présents. Le Comité avait installé pour l'occasion une buvette.

Du vendredi 26 au dimanche 28 Mai : Rallye Pays de Lozère Historique

Organisée par l'Ecurie Gévaudan, Il s'agissait de la 20ème édition. Sous la responsabilité de « Mich' Caminada », le Comité apporte avec plaisir son soutien logistique pour l'accueil sur le point de départ et d'arrivée à la Maison de Terre de Peyre d'Aumont.

**Calendrier des manifestations**

- **Vendredi 14 juillet, 4 août et 18 août** : Marchés Nocturnes sur la place du Portail, sur les trottoirs tout au long de la rue et sur le début des rues descendantes. (Contact : cdf.aumonais48@gmail.com). Repas possibles sur place après achats auprès des exposants alimentaires ; présence d'exposants artisanaux. Cette manifestation sous la responsabilité du Comité des Fêtes est réalisée grâce au partenariat avec l'Association des Commerçants et Artisans d'Aumont-Aubrac et du Foyer Rural de Terre de Peyre.
- **Dimanche 30 Juillet** : Fête du Pain au four de La Chazotte ; cuisson/ vente de pain dès le samedi puis repas dansant/vente le dimanche. (Réservations pour le repas : Mairie d'Aumont 04 66 42 80 02), l'animation musicale sera réalisée par Philippe Rech.
- **Mardi 1 août** : Marche Gourmande du point de départ « Four de La Chazotte », partenariat avec l'OT d'Aumont et les JA (Réservations : Office d'Aumont 04 66 42 88 70).
- **Du 11 au 13 Août** : Fête Votive; Manèges et diverses animations tout le week-end ; le vendredi « 1er Jeux Inter-Villages de Terre de Peyre » ; samedi de 10 h à 18h « Tournoi de Foot 4 contre 4 » au Foirail organisé par la Vaillante Aumonoise, (boissons, grillades, 20 euros par équipe, à partir de 14 ans, renseignements 06 88 26 00 07) ; samedi soir repas « Gardiane d'Aubrac », bal avec l'orchestre « Motel » ; Dimanche midi apéritif (offert par les Commerçants) ; apéritif dînatoire animé à partir de 18h jusqu'à environ 21h30 h, donc au début du Feu d'Artifice offert par la Municipalité. Une Péna accompagnera ce moment festif et mettra une belle ambiance à ne pas manquer.
- **Dimanche 20 Août** : Brocante dans les rues d'Aumont, c'est la 33ème édition (Renseignements par mail : brocante.aumont48@gmail.com).

Durant l'automne et l'hiver 2023 le Comité des Fêtes Aumonais poursuivra ses animations : la fête du cochon le 11 et 12 novembre, tarot le 17 novembre sur St Sauveur de Peyre, poker le 1er décembre au Centre Socio-Culturel, marché de Noël le 3 décembre, réveillon de la St Sylvestre le 31 décembre. Ces animations estivales sont organisées grâce à l'aide du Secrétariat de la Mairie, des Employés Municipaux, de l'Office de Tourisme de l'Aubrac Lozérien, d'autres Bénévoles spontanés, du partenariat avec l'Association des Commerçants d'Aumont-Aubrac, du Foyer Rural de la Terre de wwwPeyre, des Jeunes Agriculteurs et avec le soutien de la Municipalité ; le Comité les remercie chaleureusement. Bien entendu, le Comité des Fêtes accepte tout nouveau bénévole pour l'épauler dans l'organisation de ces nombreuses manifestations.

Foyer Rural de la Terre de Peyre

Beaucoup d'évènement se sont tenus en cette première partie de 2023.

Le 17 février, dans le cadre du festival Contes et Rencontres, organisé par la Fédération des Foyers Ruraux de Lozère, les Foyers ruraux de la Terre de Peyre et de Saint Sauveur de Peyre ont co-organisé l'accueil du spectacle « L'homme qui mit le chemin sous ses pieds », écrit et interprété par Kamel Guennoun. Son récit d'un voyage initiatique où se mêlent les contes et légendes de la culture méditerranéenne a transporté les 140 personnes présentes ce soir-là à la Maison de la Terre de Peyre. Ce moment hors du temps s'est conclu par un moment de partage autour d'une soupe offerte au public.



Du 20 au 24 février, le Foyer Rural a proposé un stage de ski au Lioran pour les 8 à 15 ans. Cette initiation n'avait pas pu se tenir durant 3 ans, c'était donc un véritable plaisir d'avoir pu faire profiter 48 enfants des joies de la glisse. Les débutants ont découvert le ski pour la première fois et les autres ont pu améliorer leur niveau et obtenir un nouvel insigne grâce aux cours dispensés par les moniteurs ESF. Cinq animateurs recrutés par le Foyer Rural ainsi que des parents accompagnateurs ont encadré les jeunes skieurs durant ce séjour. Le vendredi, à la traditionnelle remise des insignes, tous étaient fiers et heureux de montrer à leurs parents le fruit de leurs efforts. Cet évènement est un moment important et réjouissant dans l'année et malgré les hausses de coûts de cette activité, toute l'équipe souhaite maintenir ses efforts pour le faire perdurer.



Samedi 18 mars une pièce de théâtre « Ismène » s'est tenue à la Maison de la Terre de Peyre. Co-organisé avec les Scènes Croisées de Lozère, le spectacle évoque le destin de la sœur d'Antigone dans une vision personnelle de la mythologie grecque. Un partenariat toujours intéressant qui enrichit l'offre culturelle sur notre territoire.

Le stage de cirque s'est déroulé du 24 au 28 avril, avec 50 enfants âgés de 3 à 14 ans qui se sont initiés à de nombreuses disciplines du cirque mais aussi, pour les plus grands, à de la danse. Tous se sont retrouvés le dernier jour pour une représentation unique devant des parents enthousiasmés par les

prouesses et l'implication des petits artistes. Les animateurs de la compagnie France D Prod ont encore une fois encadré ce stage avec professionnalisme. Rendez-vous en avril prochain pour vivre à nouveau une semaine magique !



3 sorties Nature ont eu lieu au printemps, animées par Alexandre Burtin, guide naturaliste. Ces balades qui connaissent un grand succès, permettent aux participants de découvrir des milieux naturels, leur diversité et leur richesse, tout en sensibilisant à la préservation des écosystèmes. Toujours côté nature, l'atelier pêche ados a enrichi ses sorties mensuelles par un camp de pêche : 4 jours au lac de Castelnau Lassouts (Aveyron) pour découvrir les différentes techniques de pêche en eau douce et valoriser la vie en collectivité.

Suite à l'Assemblée Générale du 17 mai, le nouveau Conseil d'Administration s'est réuni pour renouveler le bureau en élisant : Marjorie Ferrier, présidente ; Hélène Armanet, vice-présidente ; Nadia Moureton, trésorière ; Florent Dubreuil, secrétaire.

L'élaboration du dossier de renouvellement de la convention « Espace de Vie Sociale » avec la CAF-CCSS de Lozère a occupé le bureau une grande partie de l'année (journées de formation et rédaction du projet). Celui-ci a été validé en juin. Le financement qui en découle doit permettre de lancer le recrutement d'une personne salariée en charge de la coordination sociale de l'EVS.

En ce mois de juillet, l'atelier Chorale de la Terre de Peyre devient une association. Le Foyer Rural a décidé en conseil d'administration de faire un don financier pour l'aider à prendre son envol et bien sûr lui léguer le matériel d'activité qu'elle utilisait.

Avec les grandes vacances, se termine la saison des ateliers 2023-2024. Le bureau de l'association tient à remercier chaleureusement les bénévoles, les intervenant-e-s ainsi que les adhérent-e-s qui ont participé à la vie de l'association tout au long de l'année.

Le dimanche 10 septembre après-midi, le Foyer Rural organise au gymnase de la Maison de la Terre de Peyre le Forum des activités et des associations ; vous y retrouverez l'offre culturelle et sportive proposée sur Peyre en Aubrac. Toutes les associations qui proposent une activité sur la commune sont invitées à s'inscrire gratuitement auprès du Foyer rural : foyer.rural.aumont@orange.fr

Toute l'équipe vous souhaite un très bel été !



Pour contacter le Foyer Rural :

- Téléphone : 04 66 42 87 09
- Mail : foyer.rural.aumont@orange.fr

Retrouvez les infos du Foyer Rural sur Facebook (@terredepeyre) ou sur la page web peyreinaubrac.fr/infos-services/foyer-rural



Chorale Terre de Peyre

Une à deux fois par trimestre, les choristes se retrouvent pour travailler particulièrement les notions d'étude vocale et ces après-midi se terminent par un repas partagé avec les amis, conjoints et enfants, ces échanges permettent de tisser le lien nécessaire à l'harmonie du groupe.



Une rencontre de chorales avec la chorale Chant'Aux Vents de Langogne a eu lieu en décembre et un retour s'est déroulé le 8 juillet à Javols. La chorale Terre de Peyre a été ravie d'avoir participé au 1er Festival de Chorales de Murat, une très belle journée, avec 6 autres chorales !



Le premier concert de la saison s'est déroulé au Fau de Peyre.

Le 10 juin, ce fut un très gros succès avec plus d'une centaine de personnes à l'église de Prunières. La chorale a également réalisé une belle prestation pour la fête de la Musique au Théâtre de verdure d'Aumont.

Une nouveauté cette année, la Chorale « TERRE DE PEYRE » devient indépendante et crée sa propre association...

Les projets à venir pour la chorale : « octobre rose » au Malzieu et en novembre à Perrignat es Allier avec la chorale « La Lyre Perignatoise ».





Société de chasse de Sainte Colombe de Peyre

Dimanche 7 mai l'association de chasse de ste Colombe de peyre réunissait pas moins de 86 personnes pour son repas annuel dans la salle communale.

Celui-ci était composé de gibier prélevé au cours de la saison.

Le président tient à remercier l'ensemble des convives ainsi que tous les commerçants qui par leurs dons ont contribué à ravir les heureux gagnants de la tombola. Rendez-vous est déjà pris pour l'année prochaine !



Club de Scrabble de Javols

Fin de saison pour le club de Scrabble



Depuis une dizaine d'années déjà, les fervents adeptes du scrabble se retrouvent tous les lundis pour s'adonner à leur passe-temps préféré.

Cette activité permet de fortifier sa mémoire et d'enrichir son vocabulaire.

Pour clôturer la saison, un apéritif dinatoire est organisé avec les adhérents, leurs conjoints et les élus qui mettent la salle à la disposition des joueurs.

Une belle manière de se séparer avant les vacances en partageant un moment convivial toujours très apprécié et bienvenu.

Association des commerçants et artisans

Dans ce premier semestre 2023, l'association a poursuivi plusieurs objectifs, dont celui de participer à la création d'une scénarisation de l'espace marchand pour séduire les clients, pour rendre la visite agréable, marquante et susciter l'envie de revenir.

Ainsi, l'association est représentée dans le groupe de travail mis en place par la mairie sur l'aménagement-décoration-fleurissement du centre du village d'Aumont-Aubrac et a participé à la création ou à la fabrication des supports pour la saison printanière et estivale.



Le 6 mars 2023, les membres ont eu le plaisir d'apprendre qu'une seconde étoile était décernée par le Guide Michelin à notre adhérent le chef Cyril ATTRAZIC. Ils lui ont adressé leurs félicitations ainsi qu'à toute son équipe pour cette distinction, résultat du travail accompli depuis des années et qui fait briller leur établissement et la commune.

Le 28 mars 2023, la commune a été choisie par la Fédération Française des Villages Etapes pour organiser leur réunion de zone Occitanie et l'association a participé à l'accueil des représentants des communes labellisées « Village Etape » sur cette journée. Avec au programme : journée de travail et d'échanges sur les actions favorisées par ce label, apéritif avec des produits régionaux des commerces locaux, repas dans un des restaurants de la commune, visite de la commune et présentation des projets en cours. Afin d'améliorer l'offre économique et l'adapter à l'évolution de la demande de la clientèle, les



commerçants ont organisé le 04 avril 2023 en partenariat avec l'OT de l'Aubrac Lozérien une réunion de préparation de saison avec les restaurateurs et hébergeurs d'Aumont-Aubrac. Le 27 avril 2023, en présence de plusieurs adhérents et d'élus de la commune de Peyre en Aubrac, l'assemblée générale de l'association a eu lieu, afin de dresser le bilan des actions 2022 et de prévoir celles qui seront menées en 2023. Du 12 au 17 juin 2023, plusieurs adhérents de l'association ont participé à la nouvelle édition de l'opération « J'aime mon commerçant lozérien » organisée par la CCI Lozère, pour la promotion du commerce local. Ils ont réservé un accueil particulier à leurs clients, en proposant des

animations, dégustations, démonstrations, ateliers, une petite attention et en leur permettant de participer au « Grand jeu J'aime mon commerçant lozérien », dont les lots à gagner étaient des chèques-cadeaux Fédébon (le tirage au sort aura lieu début juillet). Lors de cette saison printanière, ils ont une nouvelle fois constaté l'importance de l'itinérance pour le secteur, qui au regard de son accentuation, notamment sur les ailes de saison, a un réel impact économique et touristique, ce qui permet le maintien et le développement d'activités commerciales, tout au long de l'année. L'association des commerçants vous souhaite un bel été. N'hésitez pas à suivre leurs actualités sur la page facebook : www.facebook.com/ACAdaumont/



Pour contacter l'association des commerçants d'aumont :
acadaumont@gmail.com
 Retrouvez l'actualité de l'association sur Facebook :
[@ACAdaumont](https://www.facebook.com/ACAdaumont)



Pétanque aumonaise

Le vendredi 31 mars à la Terre de Peyre, en début de soirée, avait lieu une petite réception organisée par la pétanque aumonaise. Celle-ci avait pour but de remercier les 40 artisans et commerçants ayant participé à l'achat des nouvelles tenues pour les adhérents du club.

Ce sont donc des polos, sweats et vestes, tout un ensemble raccord judicieusement choisi que les 45 licenciés ont revêtu afin de le faire découvrir à l'assistance. Le choix des couleurs s'est porté sur le rouge et noir et le rendu très harmonieux a fait son effet.

Ils ont accepté de poser pour la photo, fiers de montrer leur nouvelle tenue, avant de partager le

verre de l'amitié.

Un joli trophée a également été offert par le directeur de l'A.F.L.P.H. qui a créé les nouveaux vêtements et c'est Margot qui est à l'origine du logo.

Les licenciés ont participé aux différents championnats de Lozère. Les animations ont repris tous les jeudis en juillet et août sur la place du foirail, comme chaque été, pour le plus grand bonheur des adeptes de ce jeu de boules.

L'association espère que le projet de boulodrome aboutira prochainement pour faire encore grandir ce club dynamique.

Article : Nicole Stemmer



Aubrac Karaté Club

Une fin de saison bien remplie

Les adhérents ont organisé, sur le gymnase de la Maison de la Terre de Peyre, un stage ouvert à tous les clubs de karaté de Lozère avec Senseï Hervé Delage, formateur 8ème dan de karaté et enseignant diplômé d'état.

Les karatékas d'Aumont-Aubrac ont aussi activement participé à la Coupe des clubs de Lozère du Comité départemental de Karaté, en tant que compétiteurs et compétitrices, mais aussi comme bénévoles pour cette grande journée regroupant tous les karatékas du département sur Marvejols.



Avant le traditionnel passage de grade de fin d'année, il s'est aussi organisé un échange avec le club de Muay Thaï d'Aumont-Aubrac, le Siam-Boxing Haute-Lozère, chacune des associations s'étant rendue sur un des cours de l'autre dans un but de découverte et de partage entre les deux pratiques : générosité et bonne humeur étaient au rendez-vous. Les associations comptent réitérer cette expérience dès que possible.

Pour contacter l'association Aubrac Karaté Club :
laurent.pottier@live.fr

Retrouvez l'actualité de
l'association sur Facebook :
[@aubrackarateclub](https://www.facebook.com/aubrackedkarateclub)



Team Gévaudan Vélo Formation

Dimanche 27 Août aura lieu la manifestation sportive L'Ascension du Val d'Enfer, course cycliste et pédestre organisée par l'association locale du Team Gévaudan Vélo Formation, présidée par Théo Trauchessec, avec l'appui du Foyer Rural de Saint Sauveur de Peyre et les collectivités locales.

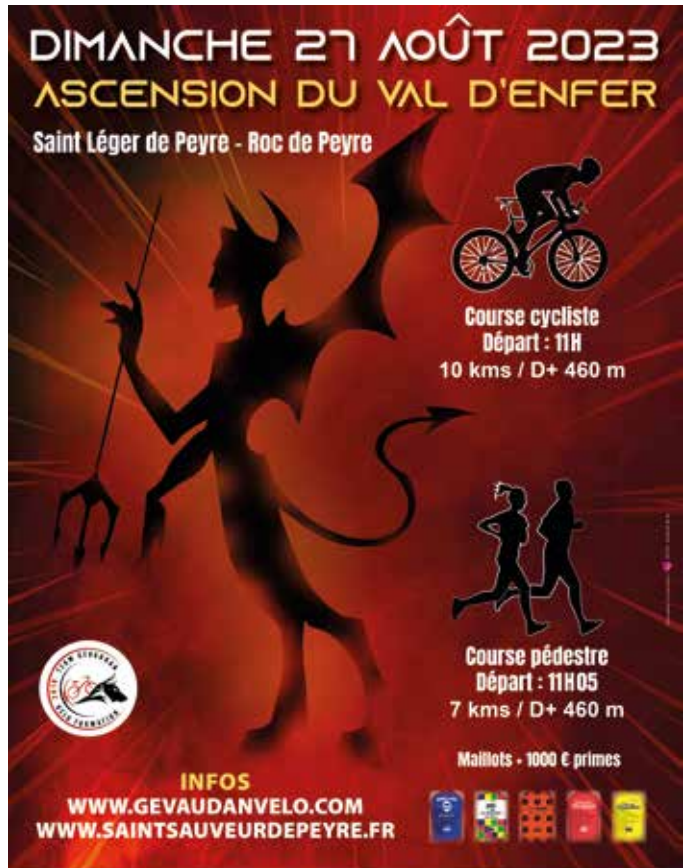
Au départ de Saint Léger de Peyre, les sportifs auront le choix entre 2 disciplines pour rejoindre l'emblématique Roc de Peyre où sera jugée l'arrivée.

Dès 11h, la course cycliste s'élancera pour 10kms (460m de dénivelé positif). Le circuit grimpe dans le Val d'Enfer, passant à proximité du viaduc SNCF, bascule vers Laval où débutent les forts pourcentages jusqu'au hameau du Grach. En passant par l'Oustal-Noù, le circuit rejoint la Route Haute qui surplombe Saint Sauveur de Peyre puis regrippe en direction du Roc de Peyre via les maisons de ChanteDuc.

À 11h05, la course pédestre s'élancera pour 7kms (460m de dénivelé positif). Le circuit grimpe dans le Val d'Enfer, passant à proximité du viaduc SNCF, bascule vers Laval jusqu'à l'embranchement de Peyreviolle où les coureurs pourront souffler en descendant dans le village. De là, une portion de chemin (500m) les fera grimper au Prat puis rejoindre une route pentue en direction du Roc de Peyre où est implantée l'arrivée.

L'épreuve est dotée de 5 maillots distinctifs pour l'épreuve cycliste et l'épreuve pédestre, avec des primes attribués par les sponsors privés.

Tous les renseignements (carte, règlement...) sur www.saintsauveurdepeyre.fr et www.gevaudanvelo.com ou au 06 75 71 72 77.



Pour contacter l'association :

☎ Téléphone : 06 75 71 72 77

✉ Mail : gevaudanvelo@gmail.com

Plus d'infos sur
gevaudanvelo.com



Foyer Rural de Saint Sauveur de Peyre



1er loto gourmand



Après-midi séniors

Tennis Club de Peyre en Aubrac

Le samedi 3 juin, s'est déroulée la fête du tennis club de Peyre en Aubrac.

Dès le début de l'après-midi, une dizaine d'enfants du club, encadrés par Paul-Emile, participaient à des activités ludiques.

Après un copieux goûter, c'était au tour des adultes de se confronter lors d'un tournoi amical de doubles. Les maîtres mots étaient joie et sportivité !

La journée s'est clôturée avec le mot de la présidente Monique Marquès, qui remerciait l'ensemble des personnes présentes, dont Alain Astruc maire de la commune, ainsi que des représentants des clubs partenaires de St Alban sur Limagnole et St Chély d'Apcher.



Le dynamisme actuel de l'association a été souligné, grâce notamment à l'implication de Paul-Emile Lafont qui anime parfaitement l'école de tennis du club. Sa présence aux rennes de l'école de tennis la saison prochaine est une excellente nouvelle. Un appel aux bénévoles a été lancé afin d'étoffer l'équipe dirigeante.

L'accès régulier aux installations fonctionnelles du club partenaire de St Alban a permis aux compétiteurs de s'entraîner régulièrement et de participer à divers championnats par équipes (coupe Courtès, raquettes FFT, coupe mixte).

Bravo également aux jeunes inscrits toujours plus nombreux lors des animations ou tournois.

L'apéritif dinatoire a suivi, rassemblant une quarantaine de personnes, dans une ambiance festive et conviviale.

Une réflexion débute sur l'organisation de la saison prochaine, rendue délicate par l'état de dégradation des courts extérieurs d'Aumont-Aubrac et les difficultés de gestion des créneaux restreints d'utilisation du gymnase. La validation du projet de court couvert encore à l'étude, attendue par l'ensemble des licenciés, serait une excellente nouvelle. La rénovation des courts extérieurs largement dégradés semble maintenant indispensable, afin de permettre le maintien de l'activité tennis sur la commune.



Pour contacter le Tennis Club de Peyre en Aubrac :

- ▣ Mail : yanik.hermet@wanadoo.fr
- ▣ Téléphone : 04 66 42 93 27

Embellissement de la commune

Des coquelicots pour le printemps

Depuis le printemps 2022, un petit groupe composé d'élu(e)s, de commerçants et de volontaires s'est constitué avec pour but d'embellir l'espace public de la commune et d'améliorer ainsi notre cadre de vie.

Après la période de Noël, le petit groupe de volontaires s'est attelé à préparer la décoration de printemps. Lapins, fleurs et coquelicots géants ont été ainsi confectionnés durant de longues heures afin d'être mis en place dans les temps. Ils ont été installés le long de l'axe principal, dans les jardinières et sur la place de la mairie.

Les coquelicots de l'avenue de la gare ont assurément marqué cette saison printanière. Très réalistes et de taille surdimensionnée, ils ont eu un succès inattendu, puisque, victimes de leur beauté, certains ont été volés.

Début juin, les décorations du printemps ont laissé place aux fleurs naturelles tandis que des centaines de papillons multicolores ont colonisés la rambarde du jardin public. Là encore les bénévoles ont œuvré pour découper et confectionner les papillons. Très appréciés dès leur installation, les papillons ajoutent une touche colorée au centre-bourg. D'autres papillons ont également été distribués aux commerçants du village afin de donner de la cohérence à l'ensemble du bourg.

Les bénévoles s'attaqueront bientôt aux futures décorations de fin d'année, donc si vous souhaitez les rejoindre et participer à cet élan, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Texte/Photos : Cécile Fock-chow-Tho



Fraternibus

Le fraternibus pour rompre l'isolement

Le mercredi 19 avril a eu lieu, devant l'église d'Aumont l'inauguration de 2 Fraternibus et Hélène Trocellier, présidente du Comité Lozère, avait convié de nombreuses personnalités à y assister.



Il s'agissait du lancement d'un véhicule aménagé pour « amener au plus près » des séniors et des personnes isolées en milieu rural, des moments de convivialité.

Le Secours catholique souhaite développer la proximité et créer un espace itinérant à l'écoute des gens, partager une pause-café, un temps de « récréation » et d'échange.

Le but est de rejoindre toutes les populations, surtout les plus fragiles ou celles en précarité. C'est aussi venir en aide à ceux qui ont des difficultés à se déplacer soit faute de véhicule ou

bien qui sont gênés dans leurs déplacements et surtout tisser du lien social.

Des conducteurs bénévoles assureront le transport de ces « camions aménagés » qui vont sillonner les zones rurales pour rompre l'isolement.

Un espace accueil est prévu pour une écoute bienveillante ou pour apporter un peu de chaleur, de solidarité, de détente, et aussi parfois permettre de régler certains problèmes administratifs.

Après les allocutions du maire de Peyre en Aubrac et de la présidente, Mgr Benoît Bertrand s'est exprimé en remerciant les très nombreux partenaires, les collectivités, les bénévoles ainsi que les élus présents et a lancé 4 appels : fraternité, proximité, identité et diversité.

Il a tenu à dénoncer l'indifférence et a souhaité plus d'ouverture et de fraternité.

Enfin, en compagnie de sœur Rose, des prêtres Michel Arnal, Jean Louis St Jean et du diacre Denis Schira, il a béni les Fraternibus stationnés côte à côte.

Les équipes du Secours Catholique investissent leur énergie pour donner un sens à leur action et cette initiative a été accueillie à bras ouverts.

Un apéritif pris en extérieur puis un repas ont clôturé cet évènement dans une ambiance très conviviale.

Article : Nicole Stemmer

Centre du Ventouzet



Le bibliobus à Peyre en Aubrac

Le Bibliobus de la Médiathèque Départementale passe régulièrement à Peyre en Aubrac. Le véhicule chargé de livres dessert les trois dépôts présents sur la commune : l'Agence Postale Communale de Javols, l'Agence Postale Communale de Saint Sauveur de Peyre et la bibliothèque d'Aumont-Aubrac. Il laisse dans chacun des points les livres attendus tout en reprenant les ouvrages déposés précédemment.

Vous pouvez passer commande en consultant la liste des oeuvres empruntables sur le site biblio.lozere.fr, puis en vous adressant à l'un des trois dépôts pour connaître les prochaines dates des tournées et réserver.

Une autre possibilité est de scanner directement votre liste et de l'envoyer à l'adresse mail bdp@lozere.fr en précisant bien le lieu où vous souhaitez retirer les livres.

Par ailleurs, les trois établissements disposent d'un fond local très fourni qui permettra à tous les publics de trouver des ouvrages à son goût.

L'APC de Javols est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (Tel : 04 66 42 84 00 - mail : mairie.javols@orange.fr).

L'APC de Saint Sauveur de Peyre est ouverte le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 11h, le mercredi de 8h15 à 9h45 (Tel : 06 49 19 30 29).

la bibliothèque d'Aumont-Aubrac, située au jardin public, est ouverte le mercredi de 15h à 17h et le vendredi de 10h à 12h.



biblio.lozere.fr



Gastronomie

Une deuxième étoile pour Cyril Attrazic

Le guide Michelin a dévoilé son palmarès et a mis à nouveau Aumont Aubrac à l'honneur en décernant une 2ème étoile au chef, Cyril Attrazic du Restaurant Chez Camillou qui faisait déjà partie de ce cercle prestigieux.

Si le village était connu pour sa table gastronomique, on est monté d'un niveau et cet événement marque l'histoire de la commune. Nous avons la chance d'avoir un grand cuisinier qui porte haut les couleurs de la Terre de Peyre déclare le maire et c'est une juste reconnaissance de la qualité du travail effectué tout au long de ces années.

La population est fière de cette distinction qui récompense l'excellente cuisine de ce chef qui a désormais 2 étoiles accrochées à sa veste.

Si cette date est symbolique pour lui, c'est également la consécration pour toute une brigade qui s'investit au quotidien, tout le monde ayant mis sa pierre à l'édifice.

Côté clientèle, la recette du succès ne se retrouve

pas que côté cuisine ou dans l'assiette. Elle réside aussi dans l'accueil réservé aux clients.

Pour obtenir les gloires du guide gastronomique le plus réputé au monde, la recette est la suivante : une cuisine sincère, délicate et dans l'air du temps. Le village est très fier d'y figurer !

Article : Nicole Stemmer



Retour en images...



29 avril : Représentation théâtre du Hangar à St Sauveur



7 mai : Passage de la Lozèrienne VTT à St Sauveur



10 juin : Passage du Trèfle Lozérien à St Sauveur



10 juin : Femina run à Javols

Que contiennent nos ordures ménagères ?

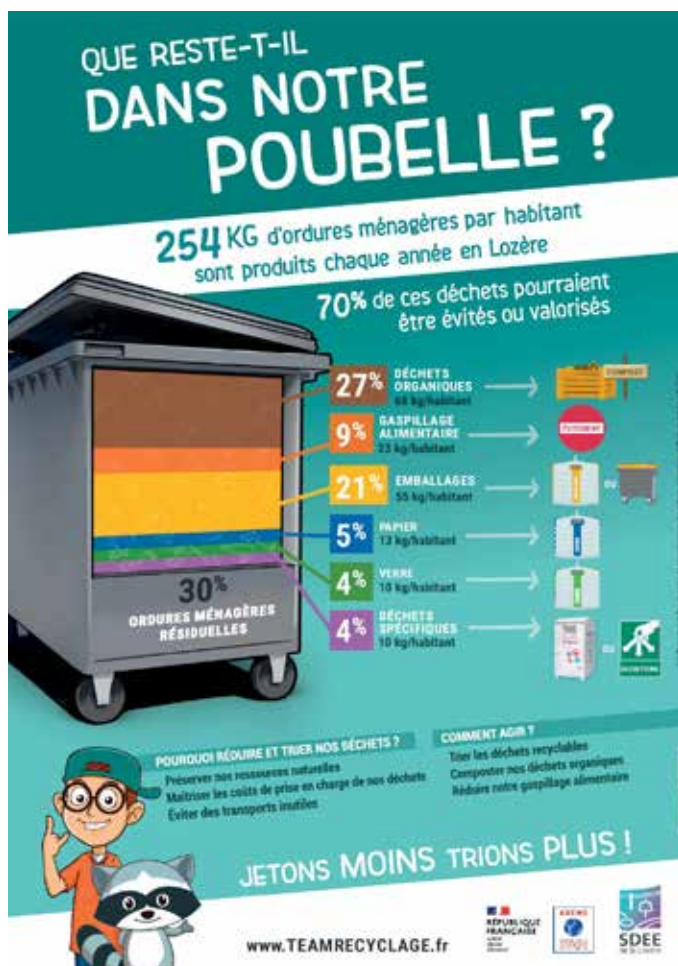
À l'initiative du Syndicat Départemental d'Énergie et d'Équipement de la Lozère, une campagne de caractérisation des ordures ménagères produites par les ménages lozériens a été récemment réalisée. Cette enquête est nécessaire pour adapter l'organisation du service public de gestion des déchets ménagers et mieux orienter les actions de sensibilisation, grâce à une meilleure connaissance de la part de déchets recyclables ou valorisables encore présents dans nos ordures ménagères. Au total, plus de 10 tonnes d'ordures ménagères, issues des différentes tournées de collecte du département, ont été triées à la main pour être séparées par nature, conformément au protocole établi par l'ADEME (Agence de la transition énergétique).

Plus de 70% du contenu de notre poubelle pourrait être évité ou valorisé

Tous les ans, chaque lozérien produit en moyenne 254 kg d'ordures ménagères. En adaptant nos modes de consommation et en améliorant notre geste de tri, plus de 70% de ces déchets pourraient être évités ou valorisés. Notre poubelle contient en effet :

- 36% de déchets organiques, avec 23kg par habitant de gaspillage alimentaire qui pourrait être évité et 68 kg par habitant de déchets qui pourraient être compostés ;
- 30% de déchets de verre, papiers et emballages qui pourraient être recyclés s'ils étaient triés et orientés vers les bacs de tri ;
- 4% de textiles et déchets spécifiques (petits appareils électroménagers, piles...) qui pourraient être triés et déposés dans les bornes de collecte ou en déchèterie.

Au final, seulement 30% des déchets présents dans notre poubelle ordures ménagères y ont réellement leur place, car ils ne sont effectivement pas valorisables.



NOS DÉCHETS NE SONT PAS TOUS DES ORDURES !

70% du contenu de notre poubelle noire pourrait être évité ou valorisé

36% DÉCHETS ORGANIQUES

30% DÉCHETS RÉCYCLABLES

4% DÉCHETS SPÉCIFIQUES

30% ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES

JETONS MOINS TRIONS PLUS !

www.TEAMRECYCLAGE.fr

REPUBLIQUE FRANÇAISE

ARRENA

SDEE

L'APPLICATION « GUIDE DU TRI » DE CITEO

• L'application « Guide du tri » de CITEO permet de géolocaliser un point de collecte ou se renseigner sur les consignes de tri applicables localement.

<https://www.triercestbonner.fr/guide-du-tri/>

Identifiez par exemple les points de collecte sur la commune de Piyre en Aubrac:

Le compostage

Avec ou sans jardin, on peut fabriquer son propre compost. Le geste est doublement bénéfique : en produit un engrais 100% gratuit pour fertiliser la terre, tout en allégeant nos poubelles.

Quels déchets composter ?

<p>DÉCHETS DE CUISINE Épluchures et fanes, marc de café, filtres en papier, pain, laitages, croûtes de fromage, fruits et légumes abîmés...</p>	<p>DÉCHETS DE JARDIN Tontes de gazon, feuilles mortes, tailles de haie, branches, paille, écorces, fleurs et plantes fanées...</p>	<p>CERTAINS DÉCHETS DE MAISON Mouchoirs en papier, essuie-tout, cendres de bois, sciures, copeaux, papier journal, carton brun (boîtes d'œufs, rouleaux de papier toilette...)</p>
--	---	---

À NE SURTOUT PAS COMPOSTER !

- Restes de viande ou de poisson (pour éviter rongeurs et nuisibles)
- Huiles de friture
- Coquilles de fruit de mer, os, noyaux, coques de noix et de noisettes
- Litières d'animaux

Pourquoi et comment agir ?

Face aux enjeux environnementaux et aux évolutions règlementaires qui s'imposent à nous, il est aujourd'hui nécessaire de réduire et trier davantage notre poubelle d'ordures ménagères.

Réduire et trier nos déchets, c'est :

- Éviter des coûts de transport et de traitement inutiles ;
- Préserver nos ressources naturelles en recyclant les déchets qui peuvent l'être et en réduisant notre gaspillage alimentaire ;
- Permettre une prise en charge de nos déchets au juste prix, en orientant les déchets recyclables vers les filières qui leur sont dédiées et dont le financement est assuré en tout ou partie par les producteurs de déchets ;
- Maîtriser l'évolution des coûts de stockage de nos ordures ménagères, fortement impactés par l'évolution de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP).
- Chacun à notre échelle nous avons la possibilité d'agir, en adoptant au quotidien des gestes simples. Pour cela nous pouvons :
- Trier les déchets recyclables en les déposant dans un bac de tri ou en déchèterie (ces déchets représentent actuellement 34% du contenu de notre poubelle d'ordures ménagères) ;
- Composter nos déchets organiques ou les donner à nos animaux domestiques, ce qui permettrait de réduire de 27% notre poubelle d'ordures ménagères ;
- Réduire notre gaspillage alimentaire en étant par exemple plus vigilants aux dates de péremption et en achetant uniquement ce dont nous avons besoin. À ce jour le gaspillage alimentaire représente 23kg par lozérien et son impact sur le portefeuille des ménages est évalué au niveau national entre 100€ et 160€ par an par personne.

Ensemble, jetons moins, trions plus !

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site : <https://www.teamrecyclage.fr/>



L'eau est précieuse, économisons-la !

Chacun a pu le constater, les pénuries d'eau se font de plus en plus fréquentes sur le territoire. Les précipitations ont manqué durant cet hiver et des manques d'eau sont à craindre durant la période estivale. Les enjeux de la sobriété des usages et de l'économie de l'eau sont donc très importants pour ne pas mettre en difficultés les réseaux d'eau potable. Il est nécessaire d'adopter tous les bons gestes pour économiser cette ressource précieuse :

- Préférer la douche au bain,
- Ne pas laisser couler l'eau,
- Utiliser le petit bouton de la chasse d'eau,
- Éviter de laver sa voiture,
- Optimiser l'utilisation du lave-linge et du lave-vaisselle,
- Éviter les jeux d'eau.



État civil

Mariage de Stéphanie Hermet et Mélodie Rodrigues à Ste Colombe de Peyre

Le 27 mai, Stéphanie Hermet et Mélodie Rodrigues se sont dit « oui » à la mairie déléguée de Sainte Colombe de Peyre. Stéphanie est la fille de Thierry et Isabelle Hermet résidant à Villeroussel. Toutes nos félicitations et nos meilleurs vœux de bonheur à ce couple déjà installé en région parisienne.

Naissances à La Chaze de Peyre

3 naissances ont été enregistrées en 2022 sur la commune déléguée de La Chaze de Peyre :

- Aria Jaffard le 18 mai,
- Nolan Pillot le 7 août,
- Sarah Delprat le 3 octobre.



Retrouvez toute l'actualité de la commune sur

peyreenaubrac.fr



PEYRE
AUBRAC



Débroussaillage : Une obligation pour les propriétaires

Le débroussaillage consiste à réduire la masse de végétaux sur un terrain. Il est obligatoire sur notre territoire sur une zone de 50 m autour des bâtiments ou équipements.

Vous êtes concerné(e) si vous êtes propriétaire d'un bâtiment situé à moins de 200 mètres de bois ou forêts.

Le débroussaillage permet de :

- Vous mettre en sécurité vous et vos biens,
- Sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers,
- Participer activement à la lutte contre les feux de forêt et de végétation,
- Protéger votre cadre de vie et l'environnement.

Tout manquement à cette obligation est soumis à verbalisation.

L'obligation légale de débroussaillage, la ceinture de sécurité de votre habitation face aux feux de forêt et de végétation.

Avec le changement climatique, les feux de forêt et de végétation sont de plus en plus forts et intenses. Le débroussaillage des abords de son habitation est le meilleur moyen de se protéger, de protéger ses biens et la nature environnante, face à ce danger.



Le débroussaillage, qu'est-ce que c'est ?

Le débroussaillage, c'est réduire la masse de végétaux sur un terrain pour diminuer l'intensité des feux et réduire leur propagation. Il ne vise pas à la suppression totale de la végétation et ne s'assimile ni à une coupe rase, ni à un défrichage.

Dans certains territoires, le débroussaillage est une obligation. Celle-ci s'applique dans une zone de 50 mètres* autour de vos bâtiments ou de tout autre équipement.

Qui est concerné ?

L'obligation légale de débroussaillage s'applique dans les départements et communes particulièrement à risque face aux menaces de feux de forêt et de végétation. Pour savoir si vous êtes concernés, contactez votre commune, votre préfecture ou rendez-vous sur : feux-foret.gouv.fr

Dans ces communes, tous les propriétaires de bâtiments ou d'équipements situés à moins de 200 mètres de bois, forêts, landes, maquis et garrigues sont concernés. La réalisation du débroussaillage peut nécessiter d'intervenir sur la propriété de votre voisin. Le maire est chargé du contrôle du respect de cette obligation. Les agents assermentés, notamment ceux de l'ONF (Office national des forêts), sont habilités à verbaliser.

Vous devez intervenir sur un terrain voisin pour respecter l'obligation légale de débroussaillage ?

Vos voisins ont l'obligation de vous autoriser l'accès à leur terrain. En cas de refus, les opérations de débroussaillage seront à leur charge.

* Cette distance peut être portée à 100 mètres par le maire ou par le préfet. Renseignez-vous auprès de votre maire.

Pourquoi est-ce obligatoire ?

Débroussailler les abords de votre habitation permet de :

- vous mettre en sécurité, vous et vos biens, face aux risques de feux de forêt et de végétation ;
- sécuriser l'accès et l'intervention des sapeurs-pompiers ;
- participer activement, à votre échelle, à la lutte contre les feux de forêt et de végétation ;
- protéger votre cadre de vie, la forêt et l'environnement.

Quand débroussailler ?

Chaque année, adoptez le bon calendrier



Coupe des arbres, arbustes et branches.



Entretien de la pelouse pour la garder basse toute l'année et des espaces les plus embroussaillés (herbes et broussailles) avec une débroussailluse ou une tondeuse puissante.

OCTOBRE FÉVRIER

MARS AVRIL

MAI JUIN



Évacuation des déchets issus du débroussaillage en déchetterie, entiers ou après broyage.

Un site d'information pour vous accompagner

- ☑ Un moteur de recherche pour savoir si votre commune est concernée.
- ☑ Un courrier type pour demander à vos voisins l'autorisation d'intervenir sur leur terrain.
- ☑ Les sanctions encourues en cas de non-respect de l'obligation légale de débroussaillage.
- ☑ Une foire aux questions (FAQ) pour répondre aux principales questions que vous vous posez.



Si les premiers travaux de débroussaillage comportent souvent de l'élagage et peuvent nécessiter d'abattre certains arbres, une fois réalisés, les travaux suivants correspondent surtout à de l'entretien

et de la suppression de broussailles. Renseignez-vous auprès de votre maire ou de votre préfecture, certaines actions sont obligatoires, d'autres fortement recommandées.

Une biodiversité respectée !

Les grands incendies détruisent la forêt, pas le débroussaillage ! Contrairement à ses idées reçues, le débroussaillage pour avoir des effets bénéfiques sur la biodiversité, il permet notamment un apport de lumière au sol qui favorise l'arrivée d'un riche cortège de fonges et de faune et la création de corridors écologiques ou de zones d'alimentation pour certaines espèces comme les chauves-souris.

Infos pratiques - N° utiles

Médecin

- Cabinet Docteur Mal : 16 avenue du Gévaudan – Aumont-Aubrac - 04 66 31 75 64

Pharmacie de Peyre

3 place de la croix – Aumont-Aubrac – 04 66 42 80 11

Gendarmerie

715 route du Languedoc – Aumont-Aubrac - Tel : 04 66 42 80 03

Mairie de Peyre en Aubrac

1430 route du Languedoc – Aumont-Aubrac – Tel : 04 66 42 84 70 – Courriel : peyreenaubrac@orange.fr

SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) (Service Communauté de communes)

Maison de la Terre de Peyre – Aumont-Aubrac – M. Martinent – Tel : 06 37 90 21 51

Déchèterie d'Aumont-Aubrac

35 rue des Chans – Le Crouzet – Tel : 06 72 27 85 31

– Ouverture le mercredi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h et de 14h à 16h

Entreprise DELCROS (collecte gravats et inertes pour les professionnels)

Recoules de Berc – Tel : 06 72 15 20 58 – 06 86 48 87 85

SIVOM La Montagne (collecte et traitement des déchets)

Tel : 04 66 31 15 73

Urgences

› 15 SAMU

› 17 Police et Gendarmerie

› 18 Pompiers

› 112 Numéro d'urgence valable pour toute l'Union Européenne

le 112 a vocation à être utilisé :

- pour toute urgence nécessitant une ambulance, les services d'incendie ou la police lorsque vous êtes en déplacement dans un pays européen ;
- par les voyageurs étrangers qui ne connaissent pas les numéros d'urgence en France.

› 114 Numéro d'urgence pour les personnes déficientes auditives

- Si vous n'êtes pas en capacité de téléphoner, vous pouvez envoyer un SMS gratuitement

› 115 Samu social

› 116 000 Enfants disparus

› 119 Allô Enfance maltraitée

› 39 19 SOS femme violence conjugale

› 0 800 05 95 95 SOS Viols

› 0 800 840 800 Sida Info Service

! Numéros en 118: des renseignements téléphoniques facturés très cher

AGENDA

- **30 Juillet** : Fête du pain au four de la Chazotte organisée par le comité des fêtes aumonais - Réservation repas au 04 66 42 80 02
- **1er août** : Marche gourmande organisé par le comité des fêtes aumonais - Départ du four de La Chazotte - En partenariat avec l' Office du Tourisme d'Aumont et les J.A.
- **1er août** : Balade crépusculaire à Javols organisée par l'Office du Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
- **2 août** : Sortie VTT organisée par l'Office du Tourisme - renseignements au 04 66 42 88 70
- **4 août** : Marché nocturne à Aumont-Aubrac organisé par le comité des fêtes aumonais - En partenariat avec l'association des commerçants d'Aumont et du Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **Du 4 au 6 août** : Week-end gabale au musée de Javols - Animations et ateliers sur le site antique - Renseignements au 04 66 42 87 24
- **Du 6 au 12 août** : Olympiades de Latroncules au musée de Javols - en partenariat avec la compagnie Mistral gagnant - Renseignements au 04 66 42 87 24
- **8 août** : Balade crépusculaire organisée par l'Office du Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
- **9 août** : Sortie VTT organisée par l'Office du Tourisme - renseignements au 04 66 42 88 70
- **10 août** : Sortie botanique à St Sauveur de Peyre organisée par l'Office du Tourisme - renseignements au 04 66 42 88 70
- **Du 11 au 13 août** : Fête votive d'Aumont-Aubrac organisée par le comité des fêtes aumonais - Manèges et animations tout le week-end
- **15 août** : Fête votive à Javols organisée par le Foyer Rural de Javols
- **16 août** : Sortie VTT organisée par l'Office du Tourisme - renseignements au 04 66 42 88 70
- **17 août** : Sortie botanique à St Sauveur de Peyre organisée par l'Office du Tourisme - renseignements au 04 66 42 88 70
- **17 août** : Sortie astronomie organisée par l'Office du Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
- **18 août** : Marché nocturne à Aumont-Aubrac organisé par le comité des fêtes aumonais - En partenariat avec l'association des commerçants d'Aumont et du Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **20 août** : Brocante dans les rues d'Aumont-Aubrac organisée par le comité des fêtes aumonais - renseignements par mail : brocante.aumont48@gmail.com
- **21 août** : Sortie astronomie organisée par l'Office du Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
- **22 août** : Balade crépusculaire à Javols organisée par l'OT - Renseignements au 04 66 42 88 70
- **24 août** : Sortie botanique à St Sauveur de Peyre organisée par l'Office du Tourisme - renseignements au 04 66 42 88 70
- **29 août** : Balade crépusculaire organisée par l'Office du Tourisme - Renseignements au 04 66 42 88 70
- **10 septembre** : Forum des activités et des associations à la Maison de la Terre de Peyre - Organisé par le Foyer Rural de la Terre de Peyre
- **4 novembre** : Boum d'Halloween au centre socio-culturel d'Aumont-Aubrac - Organisée par la Société du Sou de l'école publique d'Aumont-Aubrac

Comment joindre la MAIRIE de Peyre-en-Aubrac

Sur place

Maison de la Terre de Peyre - AUMONT-AUBRAC

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : de 09h à 12h et de 14h à 17h

Le vendredi : de 09h à 12h et de 14h à 16h30

Téléphone

04 66 42 84 70

Par correspondance

MAIRIE de Peyre-en-Aubrac

1430 route du Languedoc

Aumont-Aubrac

48130 PEYRE-EN-AUBRAC

En ligne

Courriel : peyreenaubrac@orange.fr

Site Internet : <https://peyreenaubrac.fr/>